Liste de dons

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **34 (1946)**

Heft 705

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-265772

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

suivie tant par les Eglises que par la Ligue suisse de salubrité morale.

Mais pourquoi cette action ? Qu'est-ce qu'une loterie? A quoi et à qui sert une loterie ?

Une loterie est un jeu de hasard où se font des mises et où la perte est plus grande que le gain. Pour citer le mathématicien français Laplace: «La plupart de ceux qui jouent aux loteries ne savent pas combien de chances sont à leur avantage, combien leur sont contraires... Tous seraient sans doute effrayés du nombre immense de mises perdues s'ils pouvaient les connaître. Mais on prend soin, au contraire, de donner aux gains une grande publicité, qui devient une nouvelle cause d'excitation à ce jeu funeste ». En effet, pour avoir une idée de la probabilité qu'on a de gagner un lot, il faut connaître les quatre éléments suivants: le prix du billet, le nombre des lots, le montant des lots et *surtout* le nombre des billets vendus. Mais, précisément, pour pouvoir subsister, la plupart des loteries ne font pas connaître leurs comptes. (En ce qui concerne nos grandes loteries, notons à ce propos que la Loterie Intercantonale publie ses comptes chaque année, que la Loterie Romande les a publiés la première année, puis plus, et que la Seva ne les a jamais publiés).

Il y a en Suisse des loteries permanentes: la Seva, la Loterie Romande, la Loterie Intercantonale. Leur but est la bienfaisance. Mais si l'on examine la répartition des gains, quelle part profite aux œuvres ? Une part minime; de fin 1941 à fin 1942, le prix du billet de la Loterie Romande se décomposait de la façon suivante :

frais de publicité	Fr.	0,66
commission aux dépositaires . .	»	0,30
lots	»	2,60
bénéfice net distribuable	»	1,44

L'acheteur d'un billet de loterie est donc en principe, et presque toujours en pratique, une dupe. S'il l'achète par intérêt, il a bien plus de chances d'y perdre que d'y gagner. S'il l'achète par esprit de charité, il donne aux œuvres qu'il veut soutenir le tiers ou le quart de ce qu'il pourrait donner en faisant parvenir ses cinq francs directement.

Ceux qui travaillent à la suppression des loteries se sont préoccupés des deux faces du problème social qui se pose: l'influence sur les acheteurs, les dupes ; l'utilité pour les œuvres bénéficiaires.

Sur les acheteurs de billets, une enquête a été faite, principalement par les Eglises. Il résulte des rapports reçus que ce sont surtout de petites gens, des ouvriers, même des assistés, qui achètent souvent des billets de loterie avant de payer le nécessaire ; qui, si par hasard, ils ont gagné un lot, emploient ce lot la plupart du temps en beuveries ou autres dépenses de même utilité. Les billets se vendent mieux les vendredis 13 et bien des gens consultent des cartomanciennes. Cet état d'esprit superstitieux, encouragé par une réclame habile, est contraire aux principes moraux qui doivent guider un peuple démocratique et travailleur. La loterie appauvrit mathématiquement le pauvre sans atteindre le riche, abaisse le niveau moral, encourage l'imprévoyance. On a pu mesurer le mal que cause la durée des loteries au moyen de la proportionnalité des dépenses par tête d'habitant et par année: la Seva, fondée en 1933, fait dépenser par tête d'habitant fr. 8,55; la Loterie Romande (1937) fr. 6,41 ; la Loterie Intercantonale (1939) fr. 4,62.

Mais les œuvres qui acceptent l'aide des loteries sont nombreuses. Pourraient-elles se passer de cette aide ? Le Cartel d'hygiène sociale et morale a envoyé à ces œuvres un rapport sur l'enquête précitée, accompagné d'un questionnaire destiné à savoir si telle œuvre avait ou non touché des subsides de la loterie, et si elle pouvait ou non s'en passer. Toutes n'ont pas répondu. Mais parmi les autres, un certain nombre renonceraient facilement au subside, et si beaucoup restent hésitantes, il n'y en a que 17 % qui déclarent ne pas pouvoir s'en passer. A quoi l'on peut répondre que si le public s'intéressait à elles plus directement (au lieu de remettre son argent au hasard) et si d'autre part il existait une meilleure organisation et une meilleure liaison des œuvres entre elles, ces œuvres pourraient mener leur action indépendamment de l'appui immoral des loteries.

M. J. Mercier.

Résolution du Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale :

1. exprime le vœu :
   « que le public soit renseigné sur les méfaits des loteries par des conférences ou des causeries, en particulier au sein des sociétés affiliées au Cartel,
   « que les œuvres reprennent mieux conscience de leur mission, qu'elles fassent mieux connaître leur action au public et qu'elles réexaminent leur budget en tenant compte du caractère nocif des loteries.
2. décide d'appuyer les démarches qui seront faites pour demander au Conseil d'Etat d'intervenir auprès de nos autorités fédérales pour supprimer les loteries.

N'oubliez pas que c'est chez **Hirt**
4, rue de la Fontaine, que vous trouvez les plus belles fleurs, les plus fraîches. *Tél. 5.01.60*

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Elégance
5 % escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Visite au B. I. E.

Après la Conférence Internationale

On a pu lire dans les quotidiens les comptes rendus successifs de la 9me Conférence internationale de l'Education, mais nous avons pensé que M. Rossello, le directeur adjoint du Bureau International d'Education, pourrait nous communiquer, à l'intention de nos lecteurs, des détails inédits. Il a bien voulu nous recevoir avec son amabilité coutumière.

— La récente Conférence intergouvernementale réunie au sortir de cette terrible guerre baigna-t-elle dans une atmosphère différente de celle qui enveloppa les huit autres qui l'ont précédée ?

— Certes oui, repartit aussitôt M. Rossello, l'ambiance était beaucoup plus chaude et l'on sentait un désir fort accentué de collaboration internationale.

— Combien de délégués envoie chaque pays ?

— Un gouvernement peut déléguer une ou plusieurs personnes, il y en eut jusqu'à six pour une même nation, mais chaque pays ne dispose que d'un suffrage.

— Y avait-il des femmes dans les délégations ?

— Cette fois-ci, il y en avait quatre : Mlle Inès Yepes, vice-consul de Colombie à Genève, Mme A. M. Nörvig, psycho-pédagogue, une Danoise, Mme Herminia Aguero Montoro, attaché culturel à la légation de Cuba et Mme Dr. Korman, directeur du Département des réformes et programmes de l'Instruction publique, en Pologne.

— A-t-on, au cours des discussions, parlé d'un sujet spécialement intéressant pour les femmes ?

— Oui, à plusieurs reprises on a fait allusion dans les rapports nationaux sur le mouvement éducatif, au problème de la femme mariée dans l'enseignement, problème étranger à l'ordre du jour. Ce sujet a été traité dans une précédente conférence, en période de chômage, lorsqu'on voulait partout renvoyer les femmes fonctionnaires de leurs postes après leur mariage. Le rapport publié alors avait été rédigé par une femme, Mlle Rachel Gampert. Aujourd'hui, il y a une telle pénurie de personnel enseignant qu'on est bien obligé de permettre aux institutrices mariées d'exercer leur profession. Cette pénurie d'instituteurs n'est pas imputable seulement aux pertes de guerre mais au fait que le travail de l'instituteur est peu rétribué, aussi l'on déserte l'enseignement.

— Ainsi, ce n'est pas seulement notre Grand Conseil Genevois qui se heurte à cette difficulté ?

— Non, la question est brûlante partout; nous y reviendrons plus tard.

— Mais pourquoi ne pouvez-vous, quand il le faut, discuter ici un sujet qui a surgi inopinément et dont l'actualité s'impose ?

— Nous ne sommes pas un congrès, mais une conférence intergouvernementale dont les travaux sont longuement préparés par des questionnaires envoyés aux Ministères de l'Instruction publique de tous les pays, par la publication d'un rapport sur les réponses reçues et le sujet en général. C'est seulement sur des documents bien établis que les délégués travaillent et votent ensuite les recommandations sur lesquelles ils se sont mis d'accord.

A propos des recommandations votées récemment sur l'« enseignement de l'hygiène dans les écoles primaires et secondaires » et sur « l'égalité d'accès à l'enseignement du second degré » il y en a d'excellentes, mais j'en distingue deux qui me paraissent singulièrement menaçantes pour la liberté individuelle. Tenez: « l'admission (au second degré) doit... dépendre de l'activité antérieure de l'élève et de l'avis de ses maîtres plus que du résultat d'un examen portant sur des connaissances ou des techniques acquises... *ainsi, pas d'espérance pour le paresseux repentant qui s'est soudain converti au travail et voudrait se mettre à «bûcher» intensivement pour rattraper le temps perdu ?... Et ceci...* « la répartition des élèves entre les différents types d'enseignement doit se faire d'après leurs aptitudes systématiquement décelées et contrôlées, plus que d'après leurs préférences et celles de leurs parents... » *Peut-être les laboratoires de l'avenir décèleront-ils que tels fils d'agriculteur doit s'arracher à la terre qu'il aime et qu'il connaît pour s'adonner à l'épicerie, à la radio-téléphonie ou à la peinture en bâtiment ? Telle fille d'une maîtresse de piano sera condamnée par l'autorité des tests tout puissants à tricoter à la machine jusqu'à la fin de ses jours ?*

M. Rossello sourit et se dérobe ; il n'appartient pas au Secrétariat du B. I. E. de prendre position dans le débat pédagogique, de discuter les décisions prises par les représentants des gouvernements, son rôle à lui c'est de rassembler la documentation et de coordonner les efforts. Nous n'insistons pas, nous prenons congé, pleine de gratitude.

Il ne nous reste plus qu'à monologuer au bord d'un lac sans ride, en face de la cité de Rousseau. Rousseau... lui qui a soutenu un bien dangereux paradoxe « L'homme est né bon » Tomberons-nous dans une erreur analogue en lançant un slogan tout aussi dangereux : « le pédagogue est infaillible » ? Nous acheminons-nous, après avoir versé tant de sang, pour abattre les dictateurs, vers la dictature du maître d'école ! sommes-nous voués, comme on l'a dit ailleurs, à la tyrannie des commissions d'experts ?

Dans la ville même où l'on a fondé l'Institut des sciences de l'éducation, où l'on a défendu l'autonomie des écoliers, où Claparède a démontré que l'intérêt de l'élève doit être le moteur de son travail scolaire, va-t-on saper le résultat de tant d'efforts et condamner chacun à renoncer à ses goûts perpersonnels, à embrasser la profession imposée par un collège d'augures ?

Voilà qui promet de beaux jours aux générations futures ! A. W.-G.

Au **Bébé** Vevey Rue d'Italie M. Pilet.
Maison spéciale de LAINES
et **Sous-vêtements dames et enfants**

Liste de dons

Dr. Olivier (le Mont sur Lausanne)
« En dernier témoignage d'estime et d'affection ». Fr. 5.—

Mlle Fierz (Oberrieden, Zurich)
« En souvenir de Mlle Gourd; je profite du seul moyen de dire combien je suis attristée de sa mort ». » 20.—

Union Féministe de Neuchâtel
« Pour le Fonds de Mlle Gourd, complément au règlement d'une facture» » 7.50

Schweizer Frauenblatt
« Pour le *Mouvement Féministe,* en souvenir de Mlle Gourd ». » 50.—

A tous nous adressons l'expression de notre vive reconnaissance.

La Rédaction

situés en pays étrangers. Trois de ses romans se passent en Chine: *Peking Picnic, Ginger Griffin,* et *Four part setting,* les autres en Italie, Serbie, Espagne, Albanie: *Illyrian Spring, Enchanter's Nightshade, Frontier Passage.*

L'auteur a la passion des fleurs et le don d'évoquer les paysages et les terres lointaines. Sa connaissance de la Chine est de première main. Un seul roman est de tonalité sombre: *Frontier Passage,* mais le tact de la romancière lui permet d'éviter le mélodrame, même dans les récits de bombardements.

Anne Bridge n'est pas une novatrice. Ses héroïnes se ressemblent, mais ses personnages sont bien campés. Elle sait mettre en évidence le trait qui peint et cela avec humour. Les dialogues sont naturels et l'on parle dans ses livres comme dans la vie. Il faut savoir gré à Mlle Engel de nous donner des citations qui viennent confirmer ses jugements. Selon elle, Anne Bridge reste dans le cadre du roman traditionnel anglais, mi-psychologique, mi-humoristique, traité avec grâce et légèreté.

Mazo De La Roche.

Depuis 1927, année où « Jalna » a remporté le prix de la revue américaine l'*Atlantic Monthly,* la renommée de Mazo De La Roche n'a fait que grandir. Cette romancière canadienne est aussi célèbre en Angleterre qu'aux Etats-Unis. Chez nous c'est un des auteurs les plus lus, et c'est avec un intérêt qui ne se dément jamais, que l'on suit le déroulement de la Saga canadienne. Actuellement 9 volumes ont paru (pas tous traduits). Nous pensons rendre service à nos lectrices en donnant ici la suite chronologique des volumes, qui ne correspond pas à la date de leur publication. The Building of Jalna, Young Renny, Whiteoak Heritage, Jalna, Whiteoaks, Finch's Fortune, The Master of Jalna, Whiteoak Harvest, Wakefield's Course.

Les 9 volumes retracent l'histoire d'une famille canadienne d'origine anglo-irlandaise. Le capitaine Philippe Whiteoak, ancien officier de l'armée des Indes, a nommé son domaine Jalna, d'un nom hindou. La maison qu'il y construit avec sa jeune épouse Adeline Court vers 1840, sera le véritable lien entre tous les personnages.

Une volonté inébranlable est le trait dominant du caractère familial qui se nuancera diversement selon les qualités et les défauts de chaque individu. La terrible « Gran » domine toute la tribu, à la fois autoritaire et sentimentale, ne craignant pas de provoquer des scènes où elle joue toujours le premier rôle. Elle a quelque peu écrasé la génération de ses enfants, mais son énergie se retrouve chez son petit-fils Renny et encore davantage chez son arrière petite-fille Adeline. Volontaire et séduisante comme son aïeule, la petite Adeline tiendra tête à la famille et se montrera écuyère précoce, dans une tribu où l'on monte à cheval dès l'âge où l'on apprend à marcher.

Au cours des volumes on voit les personnages grandir et mûrir, mais aucun ne trahit son caractère. Ils évoluent mais ne se démentissent jamais. Un trait est commun à tous: ils sont vivants. Mlle Engel dit fort bien: « Lorsque Mazo De La Roche revient aux Whiteoak, elle semble écrire sous une sorte de dictée intérieure, les personnages qu'elle a créés s'imposent à elle ». La saga contient des éléments dramatiques, mais l'esprit d'observation de l'auteur est toujours relevé d'humour. Il y a même quelques scènes de haut comique. On comprend que Mazo De La Roche n'a pas eu de peine à tirer elle-même de sa saga une pièce de théâtre intitulée « Whiteoaks », qui a tenu l'affiche plus d'un an à Londres et été ensuite jouée à New-York.

Dans ses livres la nature est toujours présente. Les Whiteoak tiennent à la terre de très près, ils la comprennent et ils en vivent. Jalna est le havre où l'on revient toujours, le home dans le sens le plus élevé du mot.

Les Whiteoak sont aussi en communion étroite avec les bêtes. Presque chaque membre de la famille a son animal favori. Le plus original est le fameux perroquet de la vieille dame, qui injurie les visiteurs en hindoustani. Quant au cheval, il joue un rôle primordial dans toute la saga.

Au début de chaque volume, l'auteur présente à nouveau ses personnages, et cela d'une façon si naturelle que tout de suite le lecteur est repris dans le circuit des Whiteoak et participe à la vie mouvementée de la famille. Chaque fois Mazo De La Roche réussit à exercer son sortilège sur le lecteur.

Ayant poursuivi l'histoire de ses personnages jusqu'à la période contemporaine, l'auteur ne pouvait aller au delà, et pour nous parler encore des Whiteoak il lui fallait remonter dans le temps. C'est ce qu'elle fait avec « Building of Jalna » paru en 1945, où nous assistons à la construction de la maison, par le beau capitaine Philippe Whiteoak et sa jeune épouse Adeline Court. La jeune femme montre déjà quelques-uns des traits de caractère que nous retrouverons au cours des volumes suivants chez la terrible Grand'mère.

C'est une nouvelle vision du Canada qui nous est donnée dans cette admirable suite et une galerie de portraits inoubliables. Nous pouvons nous associer à la conclusion de Mlle Engel, disant : « les romans de Mazo De La Roche ont eu le succès qu'ils méritaient ». Le succès n'est pas toujours la preuve que le roman ne peut plaire au public cultivé »,

Et maintenant, sans arrière-pensée, lisons des romans, quand ils ont la valeur de ceux qui nous viennent du Canada et d'Angleterre.

Emilie Trembley.

Papiers Peints
ALBERT
DUMONT
19 Bd HELVETIQUE

Tout pour économiser
LE GAZ
Cuisinières et réchauds
derniers modèles
Autocuiseurs - Grils „Melior"
Marmites à vapeur
E. FINAZ-TRACHSEL
Boulevard James-Fazy 6

BOISSONS NON ALCOOLIQUES - VINS - LIQUEURS
TISSUS - VÊTEMENTS
ESCOMPTE
Sté COOPÉRATIVE
ET
RISTOURNE
ALIMENTATION GÉNÉRALE
COMBUSTIBLE - BOULANGERIE - PATISSERIE